



ATTENTION :

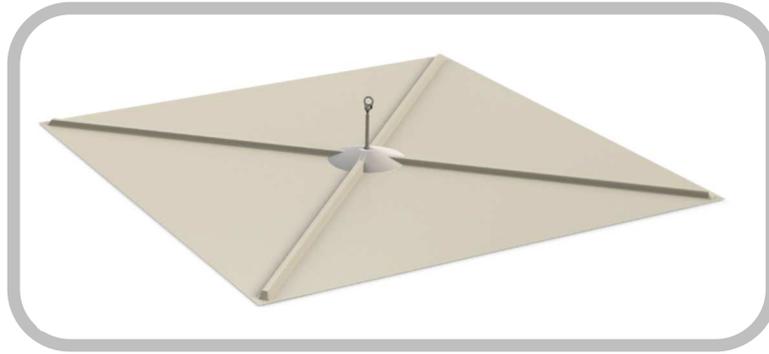
Le montage et l'utilisation du dispositif d'ancrage sont autorisés uniquement après que le monteur et l'utilisateur aient lu les instructions d'utilisation dans leur langue respective.

FRANÇAIS

ATTENTION:

Assembling and using of the safety product is only allowed after the assembler or user read the installation and safety instruction in his native tongue.

ENGLISH



L'illustration montre GRÜN « TopGRÜN »

Site d'installation/bâtiment :

Date de la mise en service :

Exploitant/utilisateur :

Rue :

CP, Localité :

Tél. :

Fax :

E-mail :



QR-Code GRÜN

Ceci est une traduction des instructions originales.

© GRÜN GmbH. Sous réserve d'erreurs, de fautes d'impression et de modifications techniques !
© GRÜN GmbH. No liability for errors and printing errors. We reserve the right to make technical changes.

La notice d'utilisation jointe à chaque dispositif d'ancrage doit impérativement être lue avec attention avant le montage et chaque utilisation. Elle doit être conservée par le concierge ou à proximité du dispositif d'ancrage.

Sommaire

1.	Consignes de sécurité	3
1.1.	REMARQUE IMPORTANTE :	3
1.2.	CONTRÔLE AVANT CHAQUE UTILISATION	3
1.3.	ÉQUIPEMENT COMPATIBLE.....	3
1.4.	CONSIGNES DE SECURITE	3
1.5.	CONSIGNES DE SECURITE POUR L'INSTALLATION.....	4
1.6.	NETTOYAGE	4
1.7.	UTILISATION / DUREE DE VIE MAXIMALE.....	4
2.	Utilisation	5
2.1.	NORMES / HOMOLOGATIONS DU DISPOSITIF D'ANCRAGE :	5
3.	Caractéristiques techniques.....	5
3.1.	INFORMATIONS GENERALES SUR L'INSTALLATION DE « TOPGRÜN »	6
4.	Marquage du dispositif d'ancrage (EN 365).....	7
5.	Examen de type européen du dispositif d'ancrage :	8
6.	Installation et montage du dispositif d'ancrage	8
6.1.	DISTANCES ENTRE LES BORDS DU TOIT.....	8
6.2.	ORIENTATION INTISSE.....	9
6.3.	HAUTEUR MINIMALE DU PARAPET OU DE L'ARRET DE GRAVIER	9
6.4.	INSTRUCTIONS DE MONTAGE « TOPGRÜN »	10
6.4.1.	Instructions de montage :	10
6.4.2.	Croquis de montage :	11
6.4.3.	Tableau Hauteur de rempli	14
6.5.	PENETRATION / DECOUPE DE L'INTISSE.....	16
7.	Directions de charge EAP	17
8.	Exemple d'application : Système de câbles Greenline GES-3	17
8.1.	TENSION DU CABLE / AFFAISSEMENT DU CABLE	17
9.	Carte de contrôle « Vérification »	18
10.	Procès-verbal de montage	19
11.	Modèle de copie de la supervision du toit	20

1. Consignes de sécurité



Le montage et l'utilisation du dispositif d'ancrage sont autorisés uniquement après que le monteur et l'utilisateur aient lu les consignes de sécurité dans leur langue respective.

1.1. REMARQUE IMPORTANTE :

- Le monteur et les utilisateurs du dispositif d'ancrage doivent avoir lu et compris ces consignes de sécurité avant l'utilisation et doivent respecter les instructions du fabricant.
- Le dispositif d'ancrage ne doit être utilisé que par des personnes connaissant la notice d'utilisation ainsi que les règles de sécurité localement applicables, saines de corps et d'esprit et ayant été formées aux EPI (équipements de protection individuelle).
- Si le dispositif d'ancrage est distribué dans des pays de langue différente, le revendeur doit veiller à ce que la notice d'utilisation du dispositif d'ancrage soit fournie dans la langue concernée en même temps que le dispositif d'ancrage.
- Aucune modification structurelle ne doit être apportée au dispositif d'ancrage sans l'autorisation expresse écrite du fabricant : GRÜN GmbH. Les modifications compromettent l'efficacité du dispositif d'ancrage et par conséquent la sécurité des utilisateurs.

1.2. CONTRÔLE AVANT CHAQUE UTILISATION

- Avant l'utilisation, l'ensemble du dispositif d'ancrage doit faire l'objet d'un contrôle visuel visant à détecter les vices apparents (par exemple assemblages dévissés, déformations, usure, corrosion, surfaces de toit défectueuses etc.).
Si des doutes subsistent quant à la sécurité de fonctionnement du dispositif d'ancrage, celui-ci ne doit pas être utilisé et doit être contrôlé par un expert consignait ses conclusions par écrit.
- La lisibilité de l'identification du produit (plaque signalétique) doit être vérifiée.
- Il doit exister un plan prévoyant les mesures de sauvetage pour toutes les situations d'urgence pouvant survenir au cours du travail.
- Avant le début du travail, des mesures doivent être prises pour qu'aucun objet ne puisse tomber depuis le lieu de travail. La zone située au-dessous du lieu de travail doit être dégagée.
- Avant d'utiliser le dispositif d'ancrage, il faut vérifier que la surface ne présente pas de défauts évidents (par ex., des plis, des fissures, etc.).
- En cas de forces du vent dépassant le niveau habituel, un dispositif d'ancrage ne doit pas être utilisé.
- Pour relier l'EPI au dispositif d'ancrage, un connecteur (mousqueton) conforme à la norme EN 362 doit être utilisé.

1.3. ÉQUIPEMENT COMPATIBLE

- Pour utiliser le dispositif d'ancrage, un équipement de protection individuelle (EPI) antichute conforme aux normes :
 - EN 361 (harnais antichute)
 - EN 362 (connecteurs)
 - EN 363 (système d'arrêt de chute, absorbeur d'énergie EN 355 (max. 6 kN)) avec longe EN 354) doit être utilisé.
- La combinaison de différents éléments d'EPI peut engendrer des dangers en affectant la sécurité de fonctionnement du système. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que chaque élément soit compatible avec le système. Il faut respecter les instructions d'utilisation et les indications du fabricant de l'EPI utilisé !
- Pour les systèmes de collecte, il est important pour la sécurité que l'emplacement du dispositif d'ancrage ou du point d'ancrage et le type des travaux effectués la chute libre soit réduite au minimum.
- Attention : En cas d'utilisation horizontale, les longes utilisées doivent avoir été prévues pour cette utilisation et avoir été testées en fonction de la nature de l'arête correspondante (arêtes vives, tôle trapézoïdale, support en acier, béton, etc.).
- L'utilisation du dispositif d'ancrage en combinaison avec des dispositifs antichute (EN 360) n'est autorisée que si les composants combinés ont été testés ensemble par le fabricant.
- Dans le cas d'un système de retenue avec tendeur de câble, le connecteur doit être réglé de façon à exclure toute chute pendant l'utilisation. GRÜN GmbH décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces instructions !
- Les dispositifs d'ancrage EPI ne sont pas adaptés aux travaux d'accès par câbles selon la norme DIN EN 363

1.4. Consignes de sécurité

- Les troubles de la santé (par exemple prise de médicaments, abus d'alcool, problèmes cardiovasculaires) peuvent affecter la sécurité de l'utilisateur lors des travaux en hauteur.
- Les enfants et les femmes enceintes ne doivent pas utiliser le dispositif d'ancrage.
- Pendant l'installation et l'utilisation du dispositif d'ancrage, la réglementation applicable en matière de prévention des accidents doit être respectée et appliquée.
- Avant d'utiliser le dispositif d'ancrage, il convient de déterminer quelles mesures de sauvetage doivent être mises en place pour chaque type de situation d'urgence.

- Le dispositif d'ancrage est conçu pour résister aux charges dans toutes les directions parallèles à la surface de montage. En cas de chute, les forces transmises dans le support de fixation par le dispositif d'ancrage peuvent atteindre 6 kN au point d'ancrage.
- Pour l'accès au système de sécurité pour toiture, les positions des dispositifs d'ancrage doivent être planifiées (par exemple, schéma en plan de la toiture).
- Le dispositif d'ancrage doit être étudié, installé et utilisé de manière à ce que l'équipement de protection individuelle ne puisse occasionner aucune chute au-delà du bord de chute s'il est utilisé correctement.
- En cas de chute d'une personne attachée au dispositif d'ancrage, il faut tenir compte du déplacement résultant du dispositif d'ancrage (max. 1000 mm pour la distance d'arrêt de chute (déplacement du harnais sur le corps, déchirure ouverte de l'amortisseur et extension du câble). La distance libre requise entre le bord de chute et le sol se calcule de la manière suivante :
 - Indication fournie par le fabricant de l'équipement de protection individuelle (absorbeur d'énergie, etc.)
 - Déplacement du dispositif d'ancrage (max.1000)
 - Dans le système de câble, jusqu'à 2500 mm de la déviation du câble !
 - Taille corporelle de l'utilisateur
 - Distance de sécurité de 1 m.
- En cas de sollicitation après une chute, le dispositif d'ancrage doit être retiré du service pour être soumis à un contrôle effectué par un expert (éléments, fixation sur le support, etc.).
- Le dispositif d'ancrage a été conçu pour la sécurité des personnes et ne doit pas être utilisé à d'autres fins. Ne suspendez jamais de charges non définies au dispositif d'ancrage.
- Dans certaines situations, il peut arriver que l'utilisateur se tienne au système d'ancrage pour des raisons de sécurité (tige, œillet ou câble). C'est autorisé, il faut toutefois veiller à ne pas appliquer une forte pression, car cela pourrait entraîner des déformations des supports portants. Les supports ont été spécialement développés pour se déformer en cas de forte pression de charge pour la protection de la structure porteuse et de l'utilisateur (p. ex. chute).
- Certains risques peuvent survenir et affecter le fonctionnement de l'équipement, comme le relâchement du câble, des arêtes vives, des produits chimiques, des influences électriques, l'abrasion, les déformations.
Dans ce cas, n'utilisez pas le matériel !
- Sur les toitures inclinées, des crochets pare-neige adéquats doivent empêcher le déclenchement d'avalanches de toit (neige, glace).
- L'ensemble du dispositif d'ancrage doit être inspecté au moins tous les 12 mois par une

personne compétente autorisée par le fabricant, en suivant les instructions du fabricant.

Le contrôle par un expert doit être consigné sur la carte de contrôle fournie.

1.5. Consignes de sécurité pour l'installation

- Les dispositifs d'ancrage testés conformément à la norme EN 795 ne peuvent être assemblés que par des personnes compétentes et familiarisées avec les dispositifs d'ancrage de GRÜN GmbH.
- Les monteurs doivent s'assurer que la surface est adaptée à la charge (min.80 kg/m²) du dispositif d'ancrage.
En cas de doute, un expert en statique doit être consulté.
- En cas d'incertitudes au cours du montage, il est indispensable de prendre contact avec le fabricant.
- La fixation conforme du dispositif d'ancrage sur le bâtiment doit être documentée par un procès-verbal d'installation relatant les phases du montage. Nous recommandons de prendre des photos des différentes situations d'installation.
- L'installation du dispositif d'ancrage sur le revêtement de la toiture doit être effectuée par un professionnel, conformément aux directives applicables. Si le marquage du dispositif d'ancrage n'est plus accessible/reconnaisable après l'installation, un marquage supplémentaire doit être effectué à proximité.
- Toutes les vis en acier inoxydable doivent être lubrifiées avec un lubrifiant adéquat avant de procéder au montage.
- Les couples de serrage des vis spécifiés doivent être effectués avec une clé dynamométrique testée.
- La position du dispositif d'ancrage ou du système d'ancrage doit toujours être choisie de manière à ce que la chute libre en cas de chute soit réduite au minimum.

1.6. Nettoyage

- Après l'utilisation, les pièces métalliques doivent être nettoyées à l'aide d'un chiffon. Les autres types de nettoyage (par exemple, le nettoyage à sec) ne sont pas autorisés.

1.7. Utilisation / durée de vie maximale

- Nos produits sont fabriqués en acier inoxydable de haute qualité, ce qui signifie que la durée de vie typique de ces produits métalliques est de 25 ans et plus. La durée de vie réelle dépend notamment des influences environnementales ainsi que du type et de l'intensité de l'utilisation. Elle est en fait influencée par le bon entretien du système et réglementée par l'inspection annuelle obligatoire par un expert.
Dans des cas extrêmes, un EPI peut être endommagé lors de sa première utilisation, nécessitant ainsi d'être immédiatement retiré du service.

2. Utilisation

GRÜN « TopGRÜN » est un dispositif d'ancrage supporté par un ballast pour la fixation d'équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur (EPIgA), et peut être installé sur les toits plats sans pénétrer dans l'étanchéité du toit.

Le dispositif d'ancrage est adapté aux systèmes d'arrêt des chutes suivants, conformément à la norme EN 363:2008 :

- Système de retenue
- Système d'arrêt des chutes

En tant que point d'attache du système de sécurité à câbles GreenLine Horizontal aux extrémités et aux angles (uniquement avec des traverses de compression) et en tant que support de câble intermédiaire (non fourni), le dispositif d'ancrage convient aux systèmes antichute suivants, conformément à la norme EN 363:2008 :

- Système de retenue
- Système d'arrêt des chutes

Attention :

En tant que sous-structure dans le système de câbles, il faut monter en plus aux extrémités et aux angles un set de traverses de compression dans le sens inverse de la traction du câble. (voir paragraphe 6.2)

2.1. Normes / homologations du dispositif d'ancrage :

Règlement EPI (UE) 2016/425 Catégorie III, EPI

EN 795:2012 Type E
secouriste)

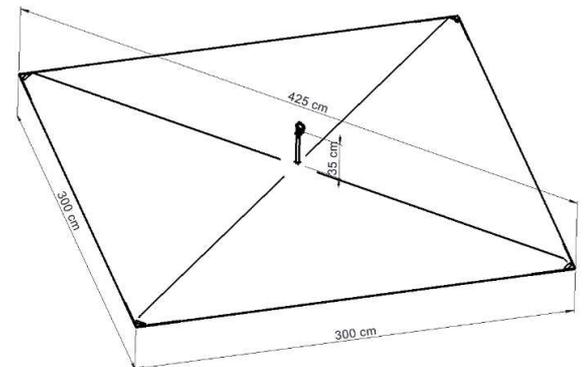
pour 2 personnes (dont 1 personne en tant que

EN 795:2012 Type C
secouriste)

pour 2 personnes (dont 1 personne en tant que

3. Caractéristiques techniques

Hauteur : 350mm
Filetage : M16
Dimensions : 3 000 mm x 3 000 mm (superstructure)
Matériau : acier inoxydable A2 / géotextile
Matériau du ballast : Gravier 1600Kg /m³
(non fourni !) Substrat 1000Kg /m³



Material	Materialdicke bei 9 m ²
Kies ρ 1600 kg/m ³	≥ 5 cm
Substrat ρ 1000 kg/m ³	≥ 8 cm
Substrat ρ 800 kg/m ³	≥ 10 cm

Charge surfacique : min. 80 kg/m²

GRÜN TopGRÜN convient comme sous-structure pour la fixation du dispositif d'ancrage horizontal GreenLine ® (système de sécurité par câble) conformément à la norme DIN EN 795 type C. Pour plus d'informations sur le montage du système de câbles, voir « 6.

Installation et montage du dispositif d'ancrage »

GRÜN TopGRÜN n'est pas adapté au travail assisté par câbles conformément à la norme DIN EN 363.

3.1. Informations générales sur l'installation de « TopGRÜN »

- Le dispositif d'ancrage ne peut être utilisé qu'avec une pente de toit $\leq 5^\circ$.
- Le dispositif d'ancrage peut être utilisé sur des membranes d'étanchéité en bitume et en plastique.
- Le dispositif d'ancrage est toujours installé sur une couche de séparation / un non-tissé approprié sur place. (Compatibilité des matériaux)
- Il y a un DANGER DE MORT si l'appareil est monté sur une surface inadaptée !
- Le dispositif d'ancrage ne doit pas être utilisé sur du gravier ou d'autres substances glissantes.
- Les hauteurs minimales spécifiées du remplissage de ballast ne doivent pas être sous-cotées.
- Le support doit faire partie de la construction de base statique et être adapté à la charge (80 kg/m²). En cas de doute, faites-le vérifier par un expert en statique de construction.
- Lors de l'assemblage et de l'utilisation du dispositif d'ancrage, les instructions de sécurité sous "1. Consignes de sécurité" doivent être respectées et suivies.
- En cas de fortes chutes de neige, la surface du toit dans la zone du système de protection contre les chutes doit être dégagée afin que la neige ne puisse pas nuire à la fonctionnalité.
- En tant que support pour la fixation du dispositif d'ancrage horizontal GreenLine® (système de sécurité par câble) selon la norme DIN EN 795 type C, les informations contenues dans les instructions de montage et d'utilisation du système de sécurité par câble « GreenLine GES-3 / GES-3 L » doivent être considérées comme des documents applicables.

4. Marquage du dispositif d'ancrage (EN 365)

Plaque signalétique



Exemple d'illustration Marquage

1	Logo : Fabricant	5	Nombre max. d'utilisateurs
2	Adresse du fabricant	6	Standard avec année d'émission / type de dispositif d'ancrage
3	Désignation du dispositif d'ancrage	7	N° de série / année de construction
4	Références à la description du produit	8	Les instructions de montage et d'utilisation doivent être respectées

Marquage des points d'ancrage amovibles



1	Logo : Fabricant/désignation	5	Remarque concernant l'utilisation : En cas de chute, une déformation plastique du produit est constatée
2	Symbole : Respecter la notice d'installation et d'utilisation	6	N° de série/année de fabrication
3	Norme avec année de publication		



1	Logo : Fabricant/désignation	5	Remarque concernant l'utilisation : En cas de chute, une déformation plastique du produit est constatée
2	Symbole : Respecter la notice d'installation et d'utilisation	6	N° de série/année de fabrication
3	Norme avec année de publication		

© GRÜN GmbH. Sous réserve d'erreurs, de fautes d'impression et de modifications techniques ! © GRÜN GmbH. No liability for errors and printing errors. We reserve the right to make technical changes.

5. Examen de type européen du dispositif d'ancrage :

TÜV Austria Services GmbH
Deutschstraße 10
1230 Wien
Autriche
N° : **CE** 0408

Avis de droit d'auteur

© GRÜN GmbH 2021. Tous droits réservés. La présente documentation, protégée par droit d'auteur, ne peut pas être reproduite, modifiée ou communiquée sous quelque forme que ce soit ni sur un support quelconque, ou enregistrée dans une base de données ou un autre système de stockage des données, même partiellement, sans l'autorisation préalable de la société GRÜN GmbH. Toute utilisation sans autorisation préalable constitue une violation des droits d'auteur.

6. Installation et montage du dispositif d'ancrage

L'installation du dispositif d'ancrage s'effectue avec une distance minimale recommandée de 2,5m au bord du toit / bord de chute.

La distance entre les dispositifs d'ancrage doit s'élever en tant que dispositif d'ancrage individuel à

max. 7,5 m et dans le système de câble Greenline à max. 10 m.

La condition préalable de base est un support solide et le respect des normes de la notice d'utilisation et des consignes de sécurité.

Le dispositif d'ancrage peut être utilisé jusqu'à une pente de toit de 5°.

Il doit y avoir un parapet ou un garde-corps en gravier.

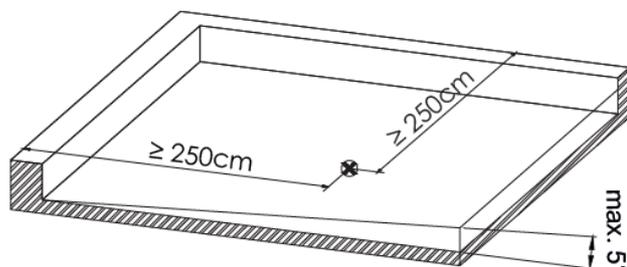
En cas de doute sur l'état du support, faire appel à un expert en statique.

Le point d'ancrage individuel doit être implanté de manière à ce qu'en cas de chute sur le bord de chute le facteur de chute soit de 1 (= maximum 2 m).

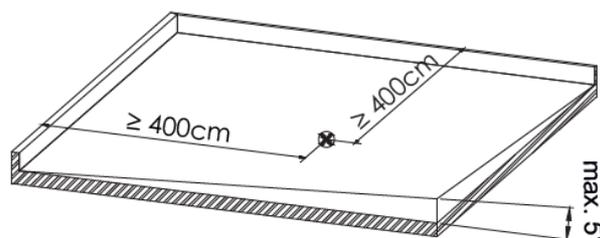
En tant que support pour la fixation du dispositif d'ancrage horizontal GreenLine® (système de sécurité par câble) selon la norme DIN EN 795 type C, les informations contenues dans les instructions de montage et d'utilisation du système de sécurité par câble « GreenLine GES-3 / GES-3 L » doivent également être considérées comme des documents applicables.

Dans le système de câble, la déviation possible du câble jusqu'à 2500 mm lors d'une chute doit également être prise en compte lors du positionnement.

6.1. Distances entre les bords du toit



Attika

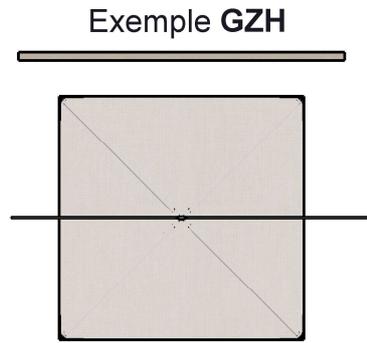
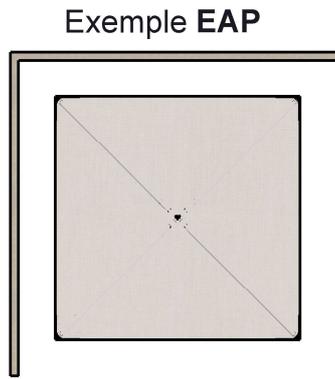


Garde de gravier

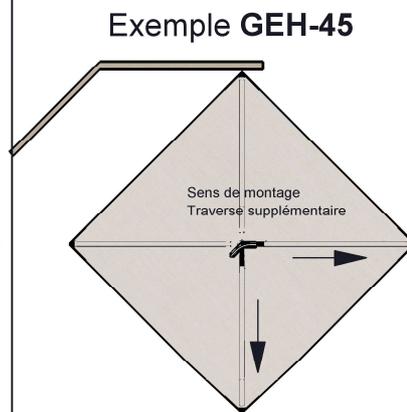
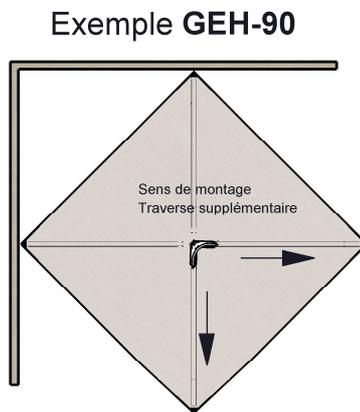
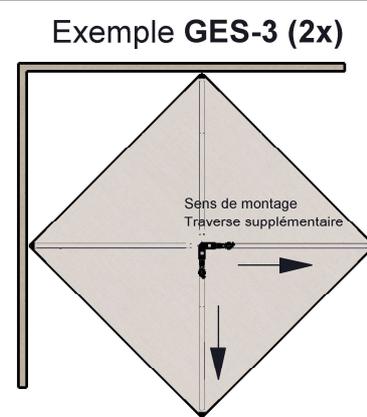
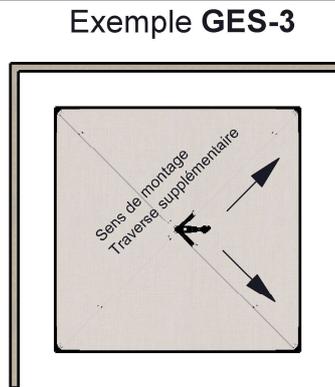
Attention :

- Il doit y avoir un parapet ou un garde-corps en gravier !
- Convient aux membranes d'étanchéité en bitume et en plastique !
- La capacité de charge statique de la sous-construction doit être d'au moins 80 kg/m² !

6.2. Orientation Intissé



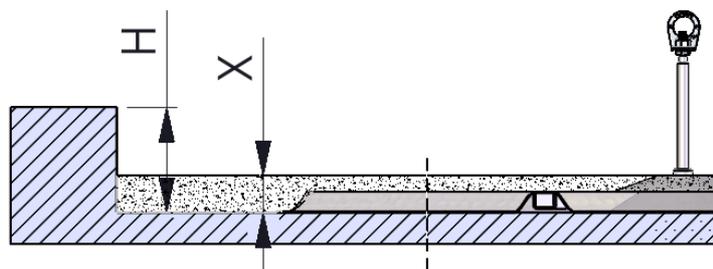
Traverse de compression pour les points d'extrémité et d'angle du système de câbles



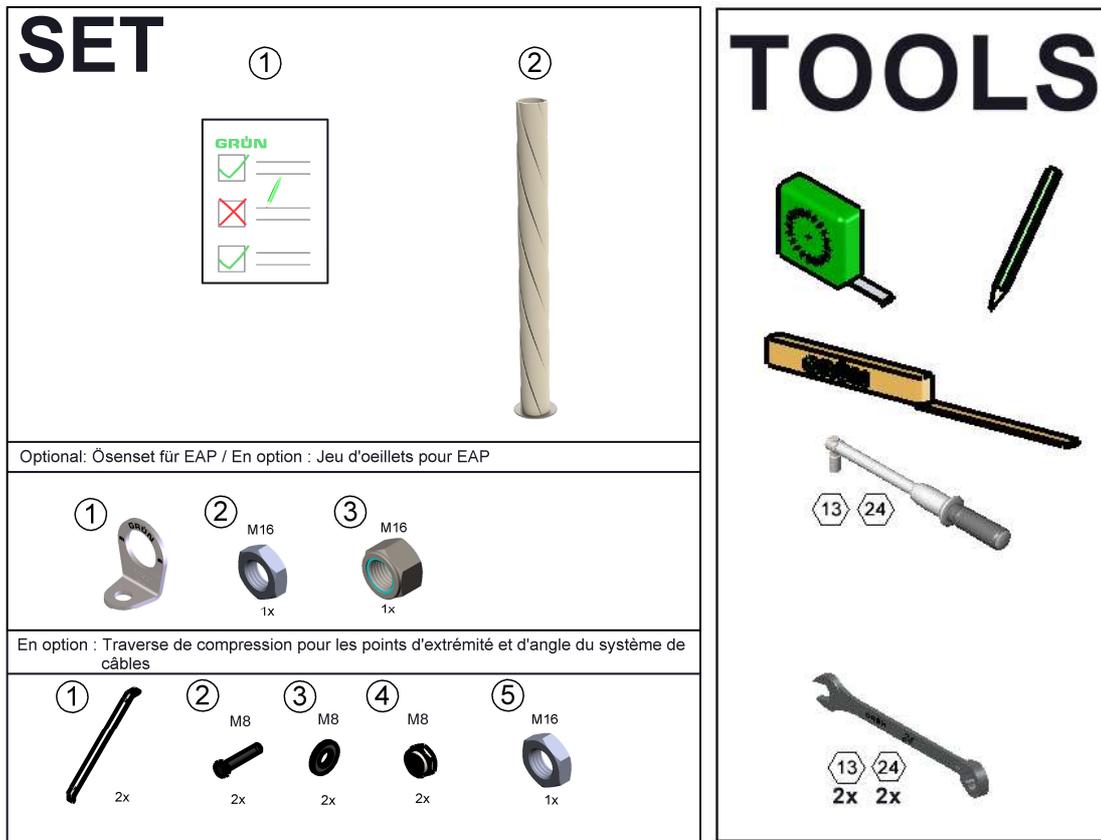
© GRÜN GmbH. Sous réserve d'erreurs, de fautes d'impression et de modifications techniques !
 © GRÜN GmbH. No liability for errors and printing errors. We reserve the right to make technical changes.

6.3. Hauteur minimale du parapet ou de l'arrêt de gravier

$$H = X + 5\text{cm}$$



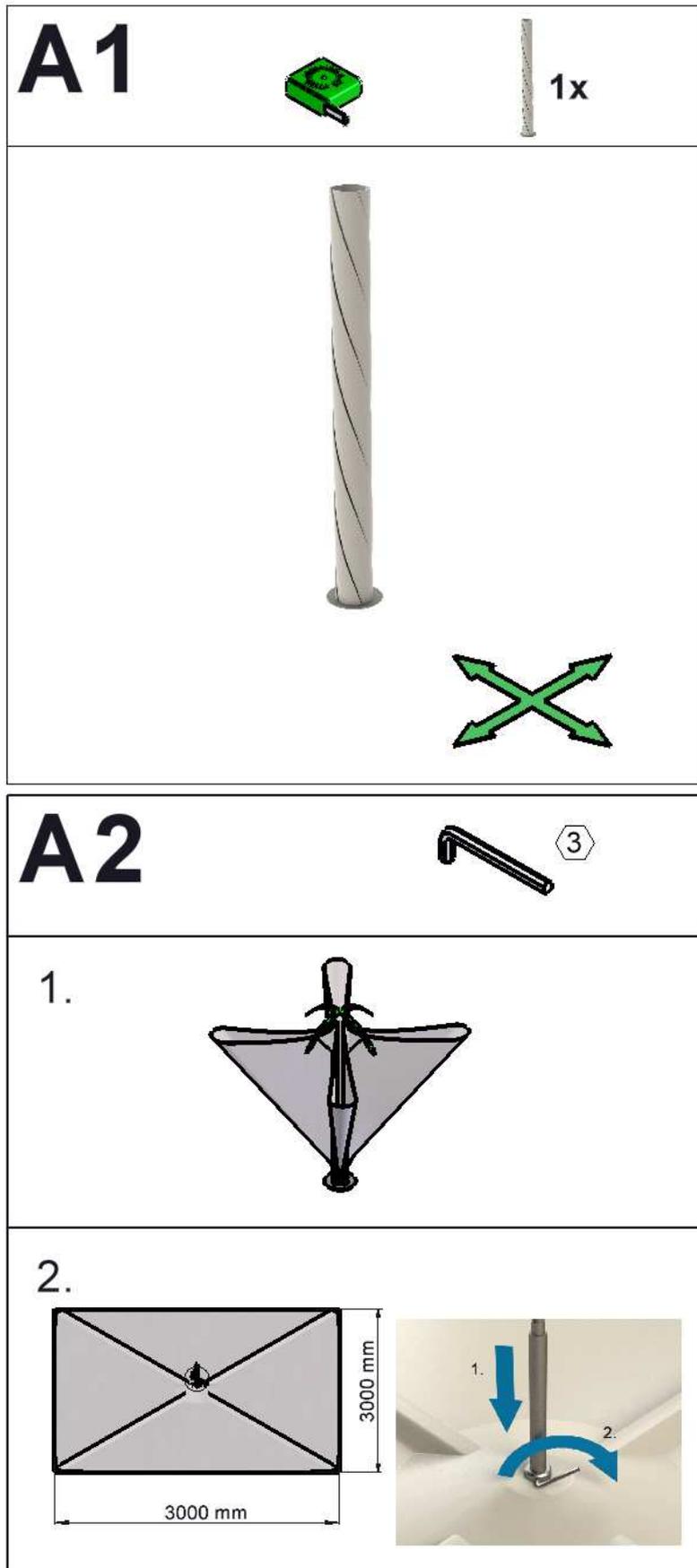
6.4. Instructions de montage « TopGRÜN »



6.4.1. Instructions de montage :

- Seules les instructions d'utilisation de la société GRÜN s'appliquent.
- Le support doit faire partie de la construction de base statique et être adapté à la charge (80 kg/m²). En cas de doute, faites-le vérifier par un expert en statique de construction.
- Afin de garantir la fonctionnalité du dispositif d'ancrage, toute saleté sur la surface du toit doit être éliminée avant l'installation (balayage + dégraissage).
Le dispositif d'ancrage doit être monté sur des surfaces de toit aussi peu ondulées que possible.
- Le dispositif d'ancrage est toujours installé sur une couche de séparation / un non-tissé approprié sur place. (Compatibilité des matériaux)
- Lors de chaque montage et démontage (à l'exception du montage initial), l'intissé doit être inspecté visuellement pour vérifier qu'elle n'est pas endommagée.
- Utilisez uniquement le matériel de fixation fourni par la société GRÜN.
Les pièces ne doivent pas être remplacées.
- Toutes les vis en acier inoxydable doivent être lubrifiées avec un lubrifiant adéquat avant de procéder au montage.
- Toutes les vis doivent être serrées avec les couples suivants : M6 = 10 Nm et M16 = 45 Nm.
- Le montage correct du dispositif d'ancrage doit être documenté sur la fiche de montage, voir alinéa 10 de la notice d'utilisation.
- Pour la fixation du point d'ancrage (œillet), voir le croquis de montage étape « E ».

6.4.2. Croquis de montage :



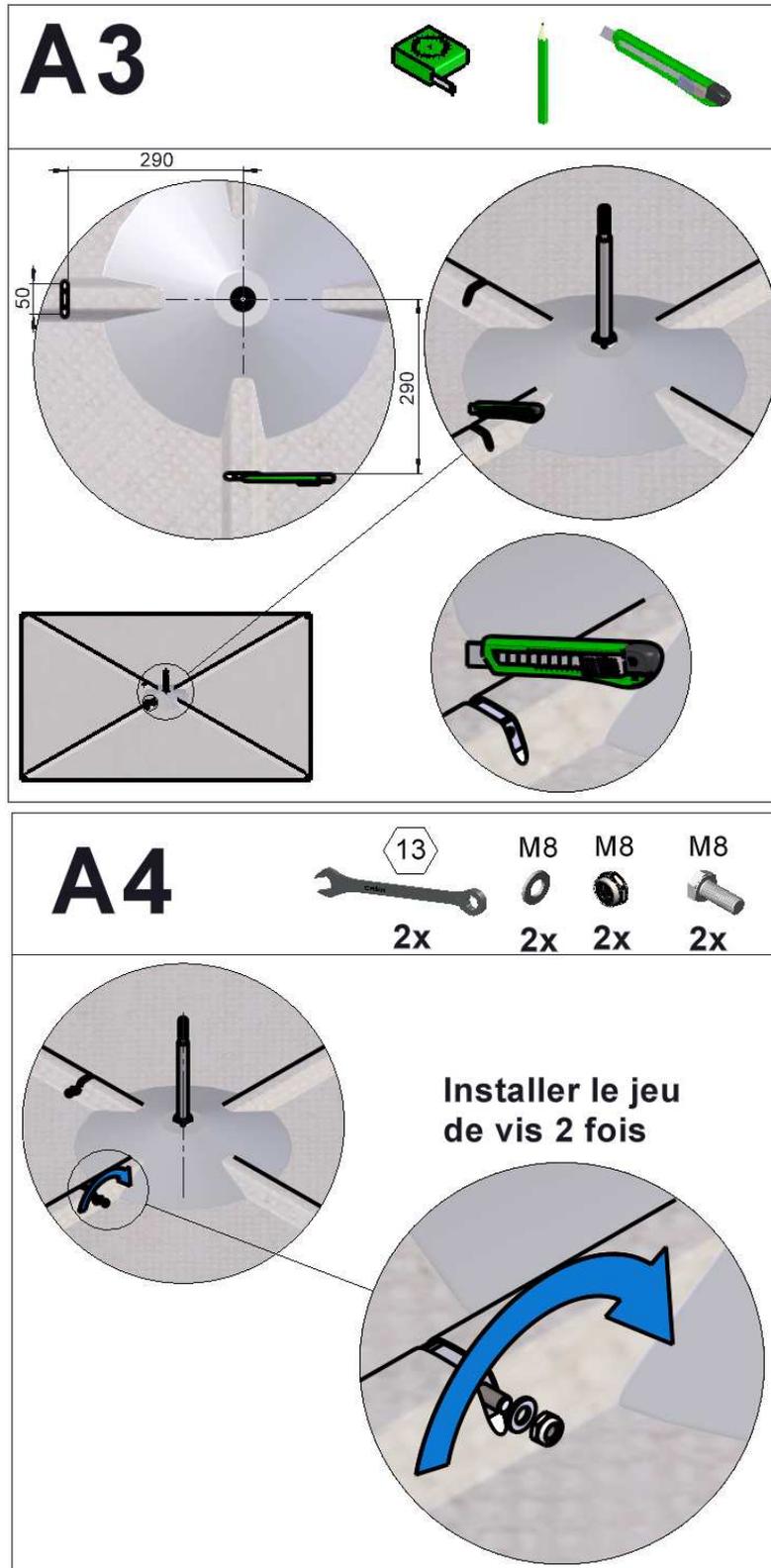
Point A3 à A6

Montage 2 pcs Traverses de compression (réf. 60560600)

Installer le jeu de traverses de compression uniquement dans le système de câbles aux points d'extrémité et d'angle !

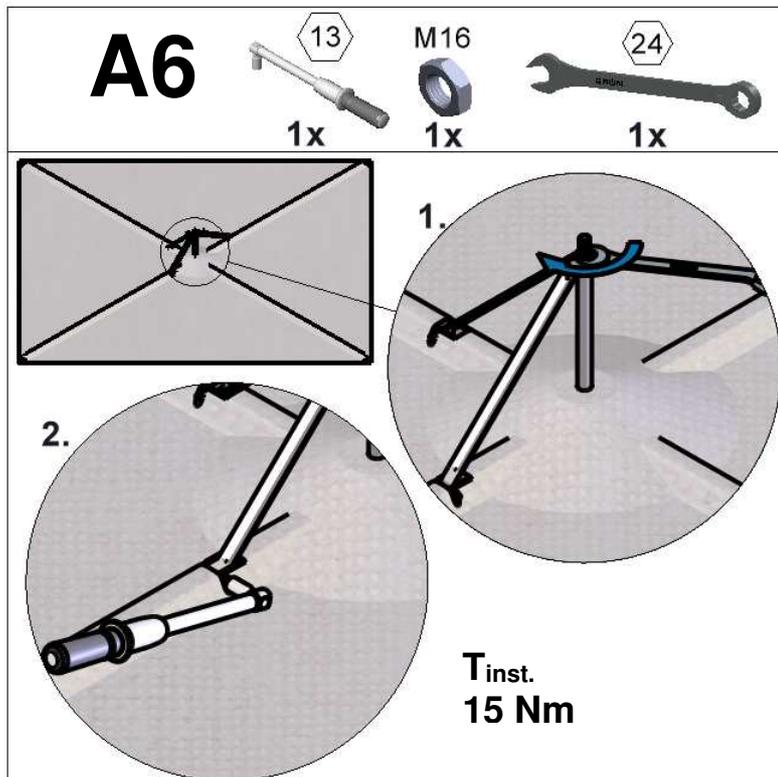
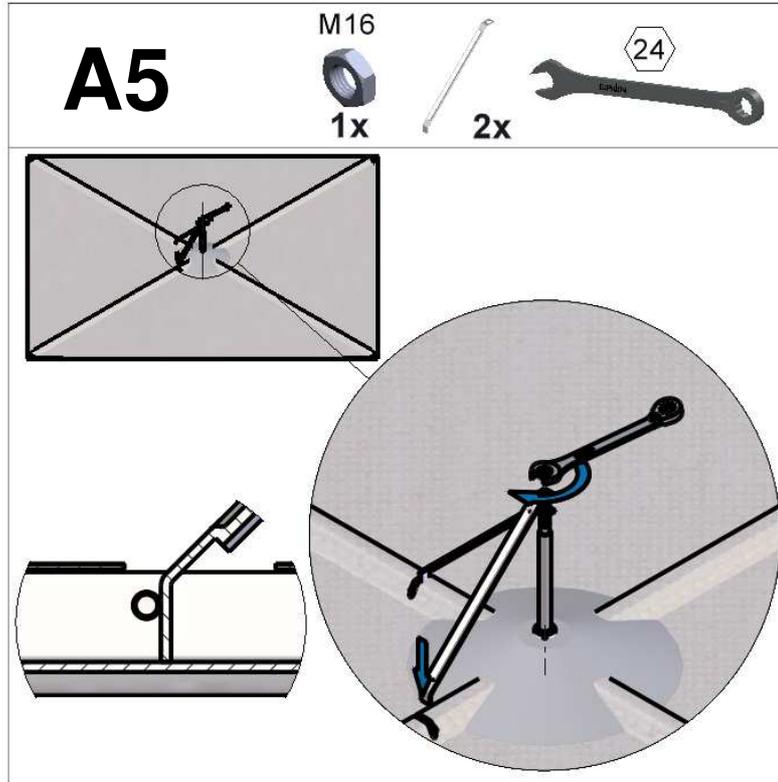
Disposition voir 6.2

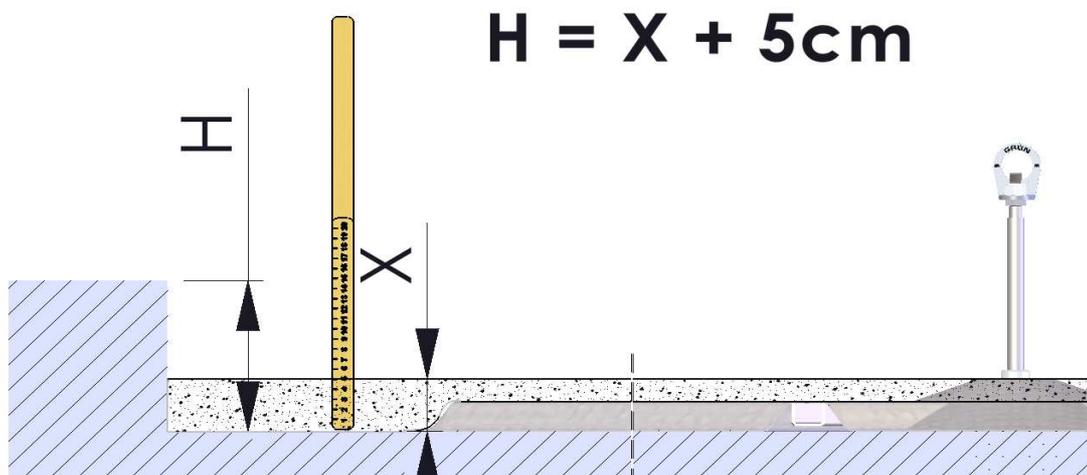
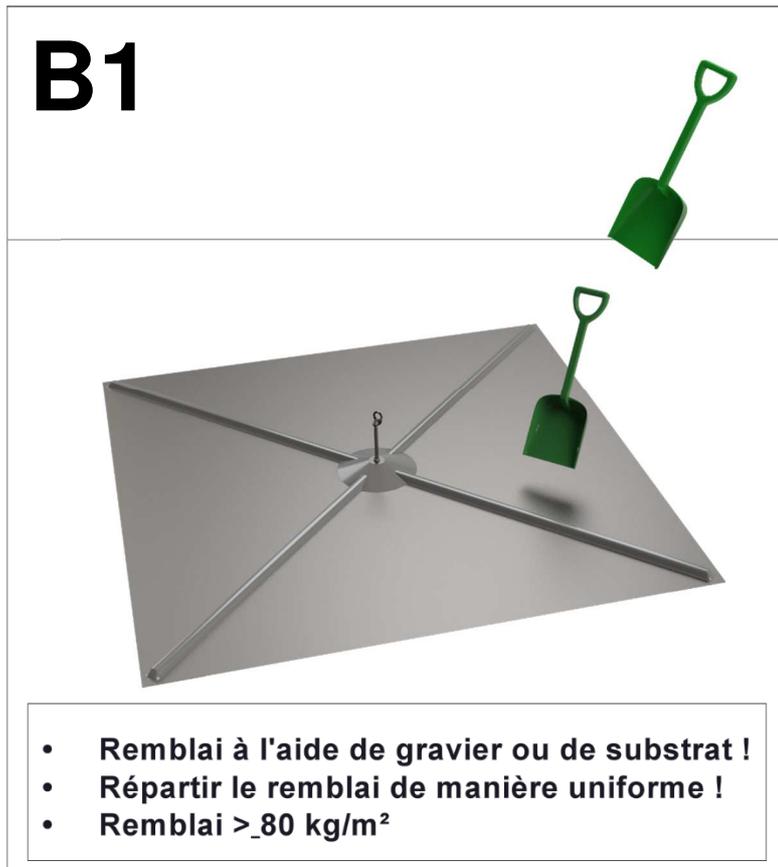
© GRÜN GmbH. Sous réserve d'erreurs, de fautes d'impression et de modifications techniques !
 © GRÜN GmbH. No liability for errors and printing errors. We reserve the right to make technical changes.



Point A3 à A6
Montage 2 pcs Traverses de compression (réf. 60560600)

© GRÜN GmbH. Sous réserve d'erreurs, de fautes d'impression et de modifications techniques !
 © GRÜN GmbH. No liability for errors and printing errors. We reserve the right to make technical changes.

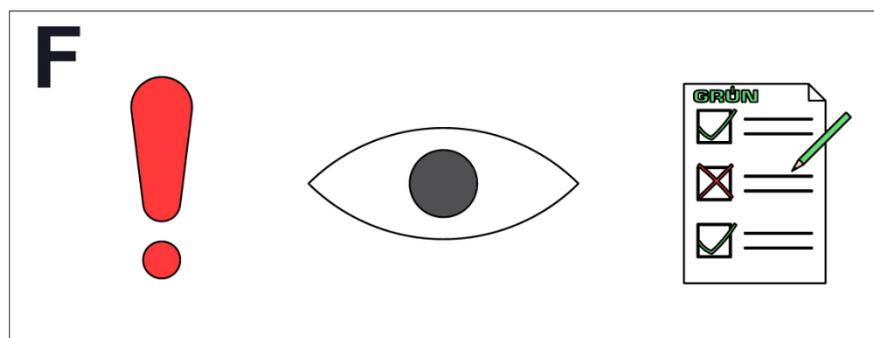
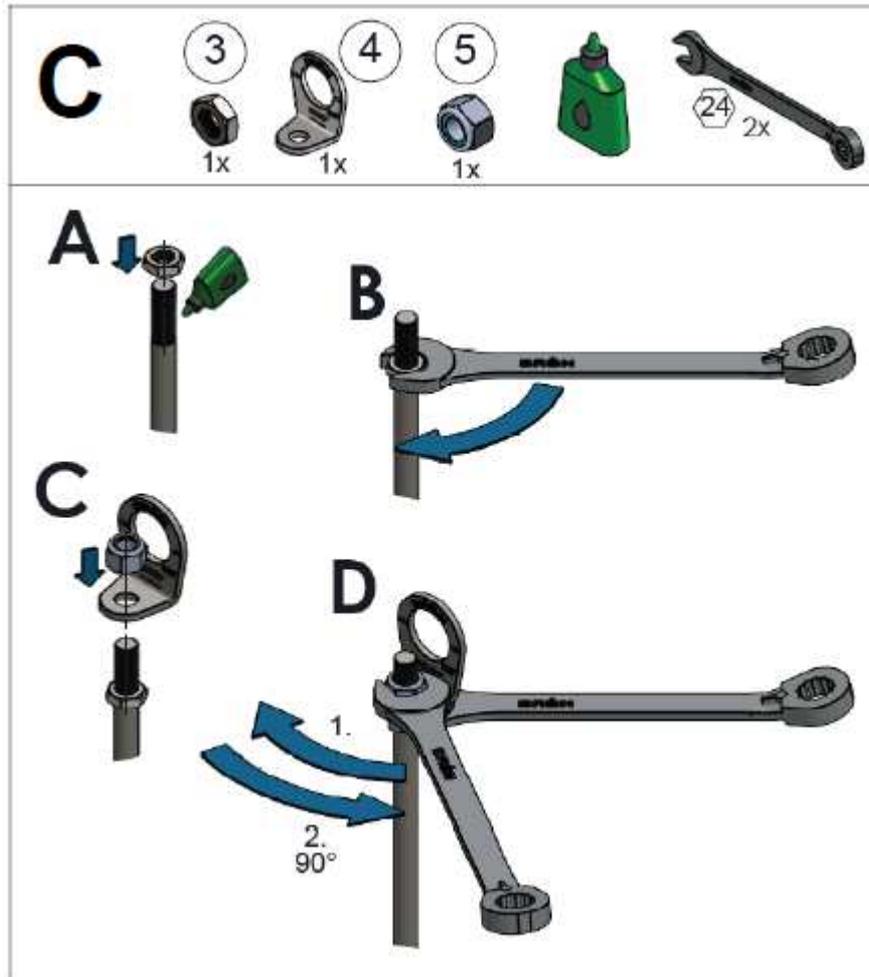




La valeur X (hauteur du gravier, du substrat, ...) se trouve dans le tableau !

6.4.3. Tableau Hauteur de rempli

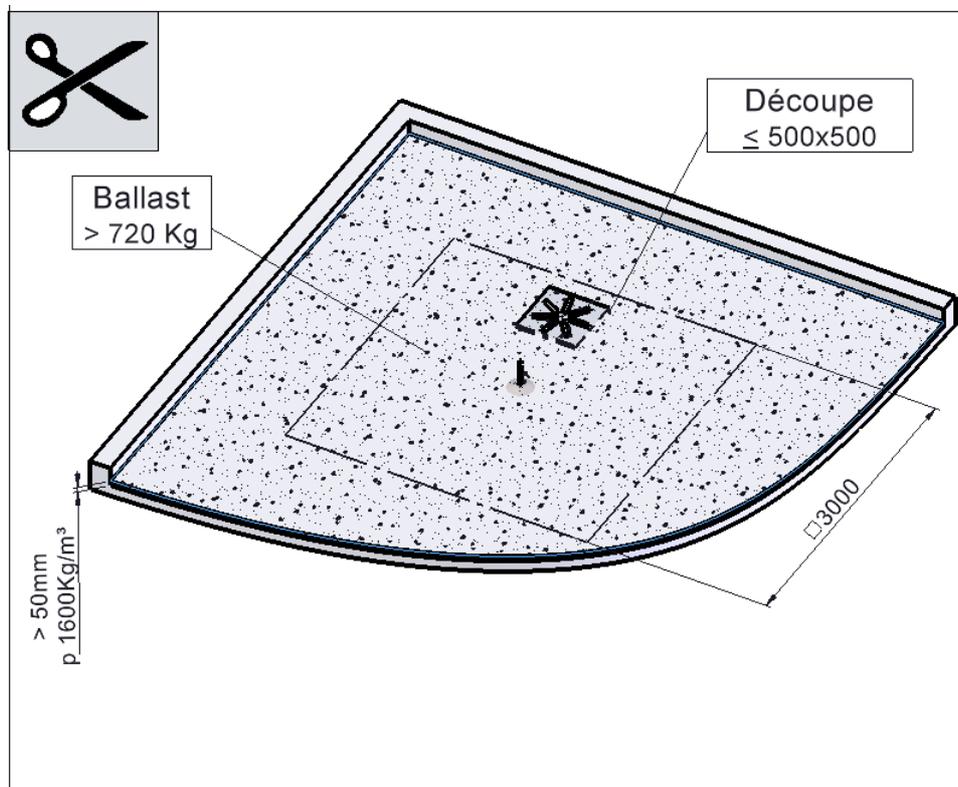
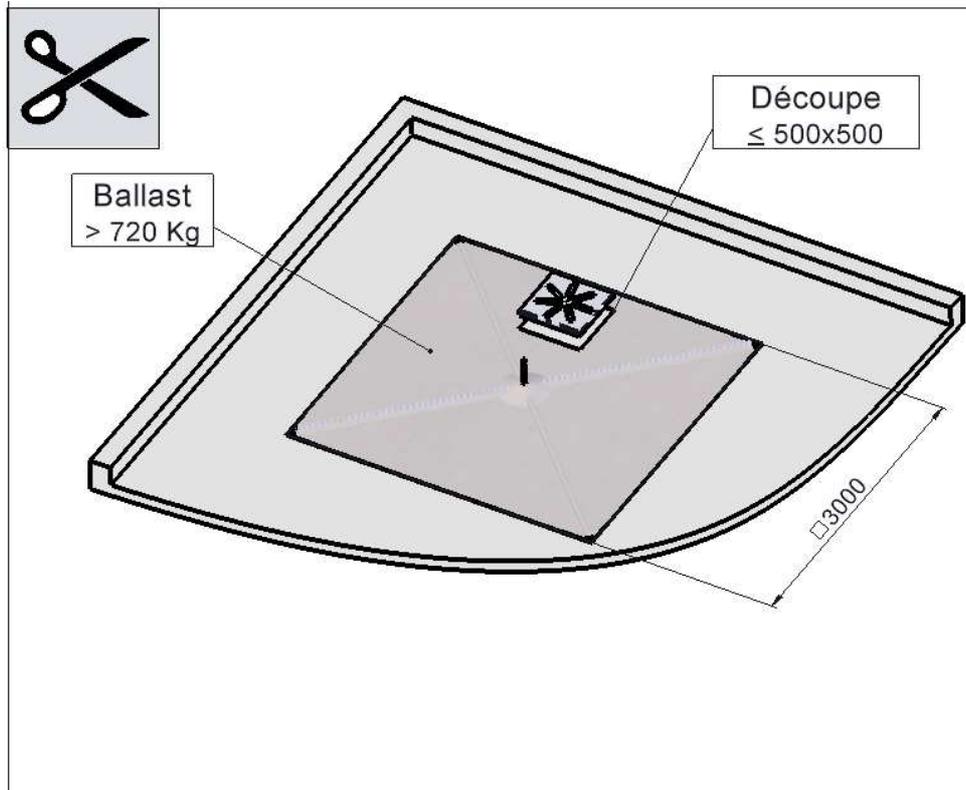
Matériau	Épaisseur du matériau à 9 m ²
Gravier ρ 1600 kg/m ³	≥ 5 cm
Substrat ρ 1000 kg/m ³	≥ 8 cm
Substrat ρ 800 kg/m ³	≥ 10 cm



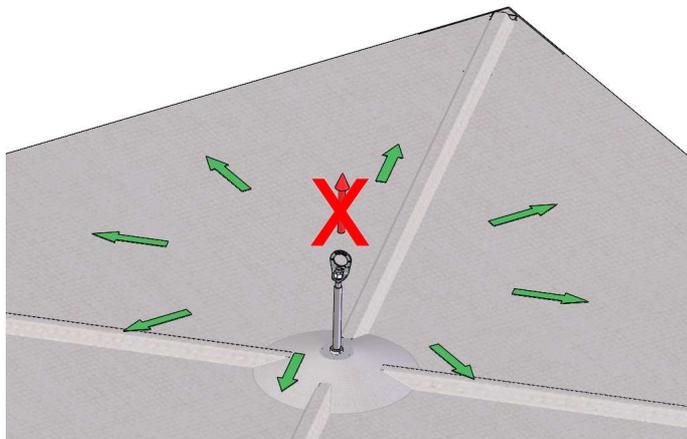
Après le montage, les points suivants doivent être respectés :

- L'intissé ne doit pas être visible.
- Vérifier l'épaisseur visible du ballast. (voir page 14)
- Remplir le protocole de montage (voir page (voir page 19)
- Ne pas oublier la documentation photographique (pour le montage)

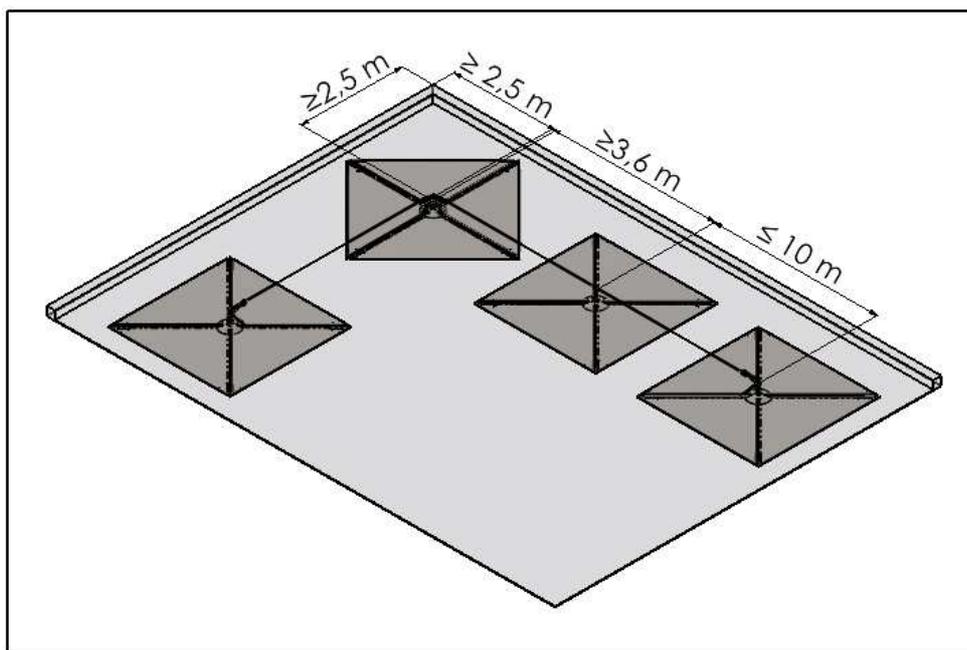
6.5. Pénétration / découpe de l'intissé



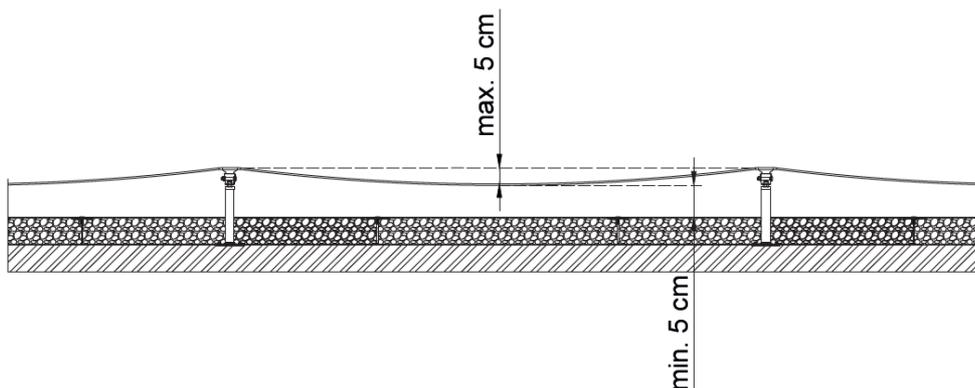
7. Directions de charge EAP



8. Exemple d'application : Système de câbles Greenline GES-3



8.1. Tension du câble / affaissement du câble



Carte de contrôle Système de ballast « TopGRÜN »

GRÜN

Dispositif d'ancrage pour EPI selon la norme EN

795:2012 type E

Nom de l'entreprise de montage	Date du montage	Objet/Partie du bâtiment/Site
	GRÜN « TopGRÜN »	
Date de première utilisation	Désignation du type	Numéro de série
DIN EN 795:2012 Type E		© GRÜN GmbH
Réglementation/Norme		Fabricant

Contrôles réguliers/Réparations					
Date	Motif du traitement (contrôle ou entretien régulier)	Défauts constatés (réparations effectuées, etc.)	Nom et signature de la personne qualifiée/du contrôleur	Autorisation d'utilisation Oui/Non	Prochain contrôle

Liste de vérification pour le contrôle d'un dispositif d'ancrage (sélection)

- Documentation de montage présente
- Marquage lisible
- Justificatif du dernier contrôle
- Contrôle visuel des dispositifs /points d'ancrage
(Éléments de fixation complets, déformation, vis desserrées, corrosion, test secousse à la main)
- Vérifiez la hauteur de remblai en fonction du type de matériau

En cas de sollicitation après une chute ou en cas de doute, le dispositif d'ancrage doit être immédiatement mis hors service et envoyé au fabricant ou à un atelier spécialisé pour le faire contrôler et réparer. Il en va de même en cas de détérioration des éléments d'ancrage.

Conformément à la règle 112-198 de l'Assurance Accidents légale allemande (DGUV), la documentation de montage doit être conservée pour documentation.

Un contrôle du dispositif d'ancrage doit être effectué au minimum tous les 12 mois !

Nous recommandons l'installation d'une plaquette de contrôle ronde sur chaque dispositif d'ancrage.

(Art. 4955 0003 – rond ø15 mm)

10. Procès-verbal de montage

Indications générales

Projet/immeuble :

Site de l'installation :

Type de protection antichute :

Rue, numéro

CP, localité

Donneur d'ordre :

Preneur d'ordre :

Société de montage :

Désignation de l'entreprise / Nom, prénom

Désignation de l'entreprise / Nom, prénom

Désignation de l'entreprise / Nom, prénom

Rue, numéro

Rue, numéro

Rue, numéro

CP, localité

CP, localité

CP, localité

Tél. (professionnel, mobile)

Tél. (professionnel, mobile)

Tél. (professionnel, mobile)

Procès-verbal de fixation

Date	Lieu	Support de fixation	Matériel de fixation Montage complet		Couple de serrage

La société soussignée chargée du montage certifie que l'installation a été correctement effectuée conformément aux spécifications du fabricant (p. ex. : contrôle du support, etc.)

Documentation photographique

Date	Lieu	Photos/Nom du fichier

Le donneur d'ordre prend réception des prestations du preneur d'ordre. Les notices d'utilisation et les consignes de sécurité, les protocoles de fixation, la documentation photographique ont été remis au maître d'ouvrage (constructeur) et doivent être mis à la disposition de l'utilisateur. Les positions des dispositifs d'ancrage doivent être documentées par le maître d'ouvrage dans des plans (p. ex. : vue de dessus du toit) pour permettre d'accéder au système de sécurité.

Le monteur compétent et familiarisé avec le système de sécurité confirme que le système de protection contre les chutes répertorié a été installé de manière professionnelle en tenant compte de tous les détails, conformément à l'état de la technique et aux instructions d'utilisation du fabricant. La fiabilité du système technique de sécurité est certifiée par l'entreprise chargée du montage.

Remarque :

Lieu, date

Signature du donneur d'ordre

Signature du preneur d'ordre/monteur

(Cette attestation est délivrée au maître d'ouvrage et au fabricant sous forme de copie, pour être remise en cas de demande à l'autorité compétente chargée du contrôle de la construction.)

© GRÜN GmbH. Sous réserve d'erreurs, de fautes d'impression et de modifications techniques ! © GRÜN GmbH. No liability for errors and printing errors. We reserve the right to make technical changes.

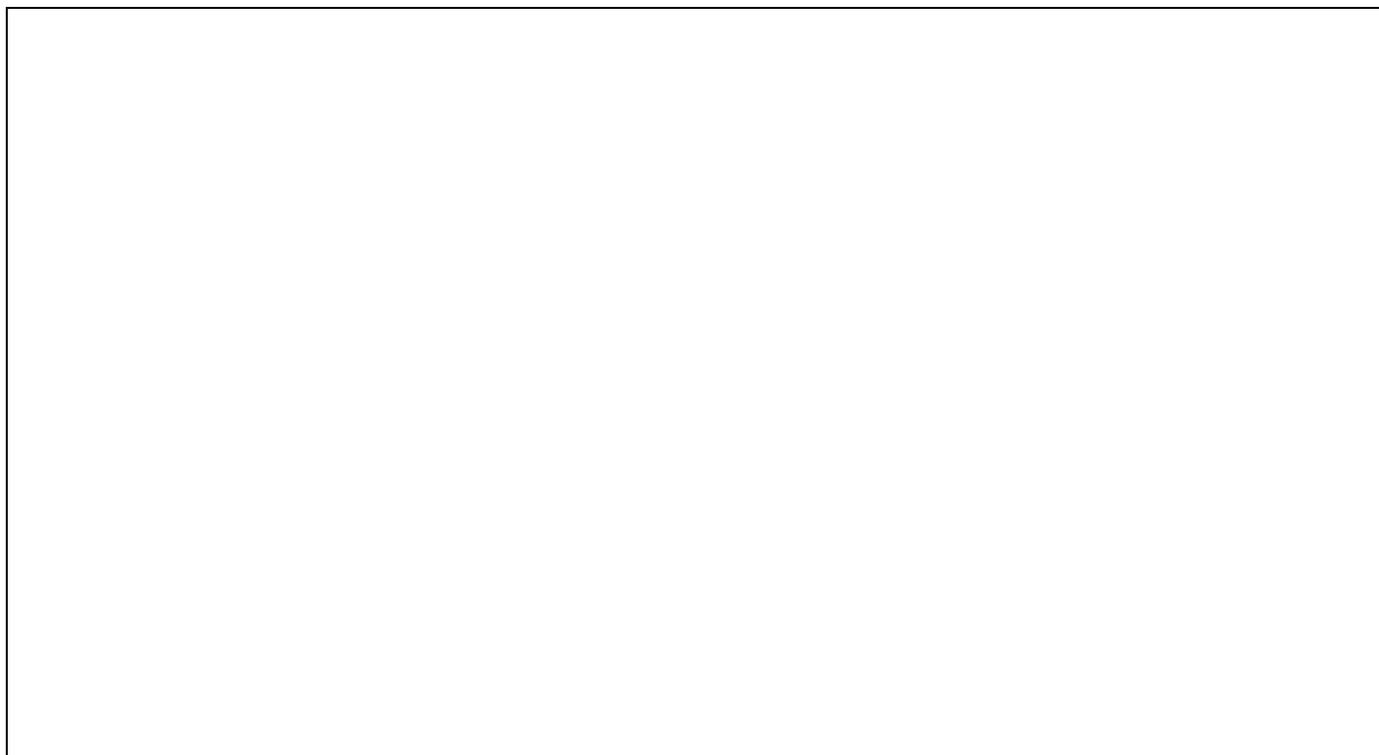
EPI - Dispositif d'ancrage EN 795:2012 Type E
« TopGRÜN »

Ce panneau doit être apposé bien en vue par le maître d'ouvrage à l'endroit d'accès à la toiture (accès au système) :

L'utilisation doit être absolument conforme aux consignes de sécurité.

L'emplacement de la notice d'utilisation, des instructions de sécurité, des dossiers d'inspection, etc. est également important :

Plan d'ensemble avec la position des dispositifs d'ancrage :



- Désignation du fabricant et du système : GRÜN « TopGRÜN »
- Date de la première mise en service : _____
- Nombre maximal de personnes à sécuriser : 2 Personnes (y compris les secouristes)
- Nécessité de disposer d'absorbeurs d'énergie de chute : oui
- L'espace libre minimum requis entre le bord de chute et le sol se calcule de la manière suivante :

Indication fournie par le fabricant de l'équipement de protection individuelle utilisé
y compris déviation du câble + taille corporelle + 1 m de distance de sécurité.

Sicherheitstechnik für Dach, Fassade und Industrie



GRÜN

Spezialmaschinenfabrik für Dach, Bau und Straße
Siegener Straße 81-83
57234 Wilnsdorf / GERMANY

Tel. +49 (0) 271 - 39 88-0
Fax +49 (0) 271 - 39 88-158
E-Mail info@gruen-gmbh.de
www.absturzsuren-gruen.de

